

Les propriétés de la cyanamide calcique

La cyanamide calcique offre quatre fonctions bien distinctes et indispensables à la conduite d'une culture : le moins polluant et le plus performant des engrais azotés, un herbicide non polluant, un désinfectant du sol en diminuant les maladies cryptogamiques, un engrais calcaire par un apport non négligeable de chaux.

La cyanamide calcique doit subir différentes transformations avant que l'azote qu'elle contient ne soit disponible.

Il en résulte : une croissance régulière par une consommation optimale de l'azote, une augmentation de la qualité par une diminution du taux de nitrate dans la plante, peu de résidu azoté libre dans le sol.

Dans son rôle herbicide, la cyanamide calcique agit de deux façons différentes.

Dans le sol, la cyanamide calcique détruit jusqu'à une profondeur de 2 à 4 cm les graines des mauvaises herbes, ainsi que les racines. Elle est aussi utilisée pour empêcher le développement des mauvaises herbes sur labour ou bêchage.

Sur la feuille, la cyanamide calcique agit en les brûlant. Les dicotylédones se révèlent les plus sensibles. Dans certaines conditions, elle réduit considérablement les frais et efforts du désherbage chimique et mécanique.

L'action de la cyanamide libre, conjuguée à celle de la chaux présente dans la cyanamide calcique est très active contre les ennemis des végétaux tels que les maladies cryptogamiques, fongiques, et les insectes nuisibles du sol.

Suivant la méthode d'application, en surface ou en mélange avec la terre, l'action désinfectante s'exercera sur une profondeur plus ou moins importante.

Le calcium présent dans la cyanamide calcique (50% CaO) est partiellement libre et disponible sous forme de chaux vive. Ce calcium améliore la structure du sol et active la vie microbienne.

Si le pH du sol est acide, il est conseillé d'utiliser de la cyanamide calcique. Si après analyse, le résultat prouve que le pH du sol est neutre ou calcaire on n'utilisera pas cet engrais.

Cet engrais ne convient pas aux massifs floraux, le feuillage se développerait trop au détriment des fleurs.

On l'utilise comme herbicide dans les massifs arbustifs, et dans les pelouses pour lutter contre les mousses et l'acidité du sol.

Attention de bien répartir cet engrais et surtout de respecter scrupuleusement les dosages.

Pour obtenir un bon compost, il suffit d'épandre 150 g par m² de cyanamide sur des couches successives de 20 cm de déchets végétaux. Elle accélère la décomposition, détruit les graines de mauvaises herbes, libère le tas de compost d'insectes nuisibles et élimine les odeurs désagréables.

Quelques doses recommandées

Plantes	Kg par are	Conditions
Asperge	4 à 5	Après la plantation, après suppression des buttes et sur buttes au printemps
Chou	5 à 10	10 kg 2 à 3 semaines avant la plantation ou 5 kg 2 semaines avant ou après la plantation, contre la hernie du chou
Haricot	2 à 3	2 à 3 semaines avant le semis
Laitue	3 à 5	Avant le semis ou le repiquage - Contre les maladies cryptogamiques
Oignon	3 à 5	2 à 3 semaines avant la plantation
Poireau	3 à 6	2 semaines avant le repiquage
Pois	2 à 3	1 à 2 semaines avant le semis
Pomme de terre	3 à 5	Avant et après la plantation jusqu'à la levée
Tomate	6 à 10	3 semaines avant la plantation
Pelouse	2 à 3	En février sur sol humide et gazon sec - Assurer un épandage uniforme

